

## **Agent de police municipale – Brigade de jour (F/H)**

La Ville de Meudon (92) recrute :

Un agent de police municipale – bridage de jour (F/H) – 2 postes à pourvoir

Recrutement par voie statutaire dans le cadre d'emploi des gardiens-brigadiers et des brigadiers chefs principaux de police municipale, par mutation, concours ou par voie de détachement.

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situations de handicap.

Référence : i386

Référence de l'offre : i386- Publié le 27/02/2025 – Mis à jour le 02/05/2025

### **Missions**

Sous l'autorité du Maire et de la responsable de la police municipale, vous serez chargé d'exécuter les missions de prévention et de surveillance nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

### **Activités**

Dans ce cadre, vos missions principales seront : – Surveiller l'ensemble du territoire communal. – Sécuriser les manifestations. – Lutter contre les incivilités, les troubles à l'ordre et à la tranquillité publique. – Appliquer et faire respecter les pouvoirs de police du Maire. – Veiller au respect du code de la route. – Assurer la protection des personnes et des biens. – Développer et entretenir une relation de proximité avec la population. – Agir selon les diverses sollicitations (Poste de commandement, hiérarchie, administrés). – Rédiger des écrits professionnels. – Assurer ponctuellement des vacances en renfort de la brigade de nuit (15h/02h) Vous serez également amené à : – Assurer ponctuellement la permanence d'accueil du poste de Police Municipale. – Traiter les réquisitions judiciaires de vidéo protection. – Enregistrer des déclarations de mains courantes.

### **Contraintes**

Horaires : 07h30 à 16h00 du lundi au vendredi / Samedi-Dimanche 8h00 à 13h00 une fois par mois en HS + services spéciaux liés aux événementiels. Moyens : Les moyens mis à disposition du service consistent actuellement en : – 3 véhicules légers, 2 scooters 125 cm3, – Des gilets pare-balles, des casques de protection et des gilets tactiques individuels – Cinémomètre, éthylotests électroniques et tests de dépistage de produits stupéfiants – Radios numériques individuelles – Radio Acropol – Logiciel métier Municipol – Procès-verbal électronique (smartphone individuel) – Armement catégorie B1°, B3°, B8° et D – Accès SIV / SNPC – Caméra-piéton – Centre de supervision urbain – Séance hebdomadaire de 2h de G.T.P.I

### **Formations et Diplômes**

– Bonnes connaissances de la réglementation en matière de Police Municipale et des pouvoirs de police du Maire. – Posséder des qualités rédactionnelles. – Sens du contact et du travail en équipe, rigueur et discrétion professionnelle. – Maîtrise de soi et aptitudes à gérer les conflits. – Bonne condition physique. – Titulaire du permis B obligatoire.

### **Compétences**

Qui sommes-nous ? Au service de ses 47 000 habitants, Meudon est une ville active et connectée des Hauts-de-Seine, labellisée Terre de Jeux. Parfaitement desservie, membre de l'EPT Grand Paris Seine Ouest, elle possède un patrimoine architectural, historique, culturel (Musée Rodin, l'Observatoire...) et végétal (forêt de Meudon) aux portes de Paris. La ville, en pleine mutation, porte des projets aussi ambitieux que structurants pour offrir à ses habitants des équipements et un cadre de vie de qualité. A Meudon, vous pourrez mettre votre expérience au profit des nombreux projets tout en ayant des espaces de participation et d'expression pour expérimenter ! Vous pourrez ainsi développer vos compétences et votre parcours professionnel. En nous rejoignant, vous intégrez une équipe dynamique et solidaire au service de l'ensemble des projets et services de la Ville. Nos avantages : un régime indemnitaire attractif (ISF 20%, IAT, NBI), HS rémunérées, une prime de fin d'année, un complément indemnitaire annuel, la participation aux mutuelles labellisées, la prise en charge à 75% des frais de transport en commun, le forfait de mobilités durables. S'ajoutent l'accès aux prestations sociales du CNAS, l'attention à la qualité de vie et aux conditions de travail (offres de restauration, activités sportives, accès à la formation et aux concours...), une organisation du travail à 39h/ semaine (22 RTT) et à la possibilité de bénéficier d'un compte épargne temps monétisé. Prêt à nous rejoindre ? Candidatez dès maintenant !

**Information de contact**



**Hôtel de Ville**

*Horaires : Lundi, mardi,  
mercredi, vendredi  
8h30-12h et 13h30-17h30*

*Jeudi et samedi*

*8h30-12h*

*Fermé l'après-midi*

*Accueil sans rendez-vous*

*Démarches sur rendez-vous*

*Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon*

*Tél. : 01 41 14 80 00*

**Mairie annexe**

*Horaires : Lundi, mardi,  
mercredi, vendredi*

*9h-12h et 13h30-17h*

*Jeudi : 9h-12h*

*Fermée l'après-midi*

*et le samedi*

*Accueil sans rendez-vous*

*Démarches sur rendez-vous*

*Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt*

*Tél. : 01 41 28 19 40*